

Traçabilité dans la filière ovine avec l'identification électronique

Traceability in sheep production in line with electronic identification

L. MARGUIN (1), L. MERCIER (2)

(1) Institut de l'Elevage, Actipole, 5 rue Hermann Frenkel - 69364 LYON Cedex 07

(2) Institut de l'Elevage, BP 42118 - 31321 CASTANET-TOLOSAN Cedex

CONTEXTE

Le règlement européen sur l'identification des ovins et caprins de début 2004 prévoit le suivi des mouvements **par lot**, sur un document de circulation depuis juillet 2005 et en base de données en 2008.

Parallèlement à la mise en place des nouvelles règles d'identification, les Pouvoirs Publics et la Profession ont décidé de mettre au point les conditions réelles d'utilisation de l'électronique, qui pourrait devenir obligatoire, pour plusieurs objectifs :

- le suivi individuel des mouvements entre lieux de détention à des fins sanitaires,
- le suivi individuel pour les contrôles de performances lait et viande,
- le suivi individuel pour les filières en signe officiel de qualité (SOQ) en fonction des cahiers des charges concernant race, alimentation, âge...

Des projets pilotes sont en cours de réalisation depuis fin 2004 et le rapport de mai 2006 montre des premiers résultats encourageants mais avec des contraintes fortes.

Tant que toutes les questions posées concernant l'utilisation généralisée des *bolus* électroniques ruminants ne sont pas résolues, seules des boucles électroniques de type bouton sont agréées par la DGAL, avec une référence de conformité aux normes ISO 11 784 et 11 785.

1. SUIVI DES MOUVEMENTS D'INVENTAIRE

En ce qui concerne la traçabilité, d'une part, des agneaux de la naissance à l'abattoir sur quelques mois et, d'autre part, des reproducteurs sur plusieurs années, les étapes suivantes ont été étudiées dans les projets pilotes.

Les réalisations concernent 100 éleveurs dans toutes les régions, un marché, 7 centres d'allotement de groupements de producteur, une dizaine d'abattoirs.

A la naissance, attribution du numéro d'identification unique et du mois de naissance pour avoir l'âge à l'abattage et déterminer les tests à faire

A ce niveau, la lecture de toutes les boucles posées avec un lecteur portable ne pose pas de problème technique.

Départ ferme OU chargement dans un camion de collecte par un groupement de producteur

Selon le nombre d'animaux et le système de contention disponible dans l'élevage, la lecture peut être faite :

- avec un lecteur portable et un petit logiciel pour imprimer sur place un bon d'enlèvement,
- avec des antennes fixées sur un camion pour une lecture à la montée, ou à la descente, des animaux. Ce système n'est cependant pas opérationnel à cause de la petite taille des animaux, des retours en arrière... Il est donc recherché un système de contention transportable et vite installé pour lire les numéros des animaux avant la montée dans le camion, comme ce qui est fait pour les gros troupeaux partant en transhumance.

Arrivée et sortie en centre d'allotement ou bergerie d'abattoir ou d'un marché en vif

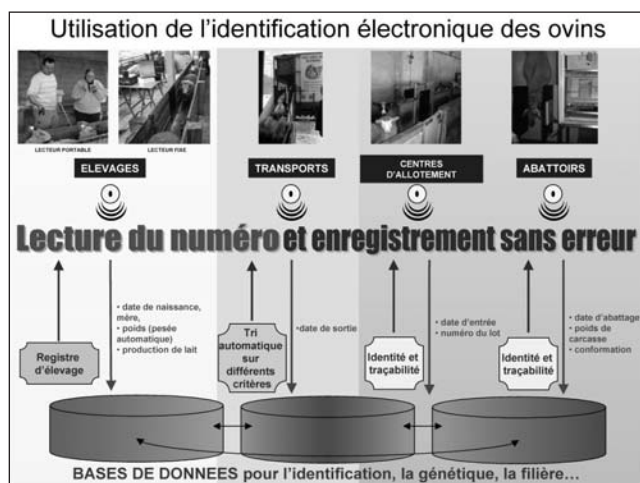
A l'entrée de ces lieux de regroupement, un couloir avec une antenne fixe est mis au point. Il reste d'une part, à utiliser un système pour arrêter ou trier des animaux "non lus" et, d'autre part, à intégrer au logiciel de gestion de ces lieux les lectures automatiques des animaux entrés et sortis.

Entrée sur la **chaine d'abattage**

Une antenne fixe est à installer là où se fait l'entrée de l'identification dans le système de l'abattoir, comme nouvelle entrée automatique. Les non lectures de carcasses sont repérées par une cellule, puisqu'elles sont séparées.

Déclaration de l'équarisseur

La lecture a été faite avec un lecteur portable et n'est possible que lorsque les animaux ne sont pas sur plusieurs niveaux.



2. AIDE POUR LE SUIVI DES AGNEAUX EN SIGNE OFFICIEL DE QUALITE

Les conditions pour que les agneaux d'un éleveur adhèrent à une démarche qualité soient valorisés dans cette démarche, peuvent être contrôlés automatiquement et connus avant l'abattage.

Les données sur les carcasses peuvent être envoyées très vite à l'éleveur pour lui permettre un meilleur suivi.

CONCLUSION

La lecture automatique des numéros électroniques des ovins fiabilise la traçabilité de la naissance à l'abattoir, mais doit s'appuyer sur les multiples systèmes d'information existant au niveau des filières qualité, abattoirs... qui doivent communiquer entre eux selon des règles à établir.

Marguin L., Mercier L., mai 2006. Rapport de synthèse des projets pilotes identification électronique ovins